

# Cité éducative Lyon 8



## APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT 3



## Septembre 2021



Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
du Rhône



## ÉLÉMENTS DE CADRAGE

### Contexte

L'appel à manifestation d'intérêt Cité éducative Lyon 8 répond aux orientations du programme national des Cités éducatives et s'inscrit dans les objectifs du projet lyonnais (cf. *livret de présentation + sites*)

Il s'adresse à tous types de porteurs.euses de projets souhaitant contribuer à la réussite éducative des enfants et des jeunes de la Cité éducative Lyon 8.

Il s'agit de faire Cité en pensant innovation, transversalité, territoire, communauté éducative...

L'appel à manifestation d'intérêt permet d'expérimenter, de tester de nouvelles idées, de nouvelles formes de partenariats ou de portage de projets.

### Les projets attendus

- S'adressent aux enfants et jeunes âgés de 0 à 25 ans, scolarisés ou non, aux parents ou encore aux professionnel.le.s du territoire Cité éducative Lyon 8.
- Se déroulent sur le **territoire** de la Cité éducative Lyon 8 (cf. *document "Présentation de la Cité éducative Lyon 8<sup>ème</sup>" – cartographie et liste des équipements*).
- Sont pensés dès leur origine, construits et pilotés **avec** les acteurs.trices du territoire (établissements scolaires, mouvement d'éducation populaire, habitants.e.s, parents d'élèves, structures petite-enfance, compagnies artistiques, associations sportives, acteur.rice.s de la formation, de l'orientation et de l'insertion socio-professionnelle, services publics, etc.).
- Doivent **inclure les publics** auxquels ils s'adressent : moyens d'information, de mobilisation, de participation. Comment le projet répond et s'adapte aux besoins et aspirations des publics auxquels il s'adresse ?
- Seront idéalement envisagés sur une période de 18 mois (Janvier 2022 – Juillet 2023)

### Orientations stratégiques dominantes

Pour ce 3<sup>ème</sup> appel à manifestation, les priorités éducatives définies sur le territoire de la Cité sont :

- Le travail autour de la **santé** dans sa globalité : santé physique, santé mentale, prévention des risques et dépistage. Le travail de collaboration entre les professionnel.le.s du primaire et du secondaire ainsi que l'accompagnement des familles et enfants sur les 3 plans : social – santé – éducation, sera particulièrement soutenu.
- Le travail avec et en direction de **la petite enfance**, avec les professionnel.le.s du territoire.
- Le travail autour de la **parentalité** sera soutenu, en lien avec les axes petite-enfance et santé, et en collaboration avec les dispositifs déjà existants.

- Le travail sur les **transitions, les enjeux d'orientation scolaire, de l'apprentissage et de l'orientation professionnelle.**
- Le travail visant à développer l'attractivité des structures scolaires du territoire, pour plus de **mixité scolaire et sociale**

Dans l'équilibre des projets, une priorité sera fléchée sur **le public des 0-6 ans et des 16-25 ans.**

## Répondre à l'appel à manifestation d'intérêt : cela engage à quoi ?

**Les porteurs et porteuses de projet s'engagent à participer et à intégrer pleinement le processus de la Cité éducative Lyon 8.** Pour cet AMI et afin de poursuivre le travail de participation engagé, plusieurs étapes sont intégrées à la phase de construction des projets, dont les ateliers auxquels les porteurs de projets devront participer.

**Ces derniers s'engagent dès à présent à prendre contact avec les partenaires envisagés, à réfléchir au processus d'adaptation et d'intégration des publics dans la mise en œuvre de leurs actions.**

Les pilotes du programme Cité éducative pourront accompagner les projets, appuyer leur coordination et mettre en réseau des acteurs.

Un accompagnement méthodologique sur l'évaluation des actions pourra également être proposé.

Les porteurs de projet devront présenter annuellement des bilans et justifier la subvention qui leur a été attribuée.

S'engager avec la Cité Educative, c'est également s'engager à faire Cité et à communiquer sur la Cité et sur ses actions.

## Cadre financier et budgétaire

Le budget devra inclure obligatoire **la participation financière d'au moins un autre financeur** (privé ou public). La participation de la Cité Educative pourra atteindre 80% du budget prévisionnel.

Les porteurs de projets **ne pourront pas** solliciter pour le **même** projet, un financement Cité éducative Lyon 8 sur l'AMI 3 et un financement Ville de Lyon sur la Programmation Politique de la Ville 2022.

## Les modalités

### Qui peut candidater

- Associations d'intérêt général ou Fondation
- Collectifs informels d'enfants, de jeunes ou de parents, adossés à une structure
- Écoles et établissements scolaires
- Organismes de formation
- SCOP

Dans le cas d'un projet porté par plusieurs acteurs, une fiche candidature commune sera déposée par un porteur principal.

### Modalités de dépôt

L'appel à manifestation d'intérêt 3 se déroule selon les modalités suivantes :

1. **Participation à la soirée de lancement le 16 Septembre**
2. **Fiche d'intention à remplir via la plateforme sur le site de la Caisse des Ecoles**
3. **Participation aux 3 ateliers d'accompagnement**
4. **Candidature à compléter via la plateforme**
5. **Les candidats retenus seront invités à déposer les documents administratifs**
6. **Un point étape sera demandé pendant le déroulement de l'action, puis un bilan une fois l'action terminée**

### Calendrier

16 SEPTEMBRE	Soirée de lancement de l'AMI 3
1ER OCTOBRE	Dépôt des fiches intention sur la plateforme
7 OCTOBRE 18h-20h 12 OCTOBRE 10h-12h 14 OCTOBRE 17h-19h	Ateliers d'approfondissement, de maillage et de co-construction des projets envisagés
2 NOVEMBRE	Dépôt des candidatures sur la plateforme
DECEMBRE	Validation des projets labellisés
JANVIER	Cérémonie
2022-2023	Mise en oeuvre et accompagnement des projets

### **Vous souhaitez proposer un projet et candidater ?**

**Assurez-vous dans un premier temps qu'il corresponde aux incontournables de la Cité éducative Lyon 8 !**

**Si vous répondez par l'affirmative aux questions qui suivent, nous vous invitons à poursuivre votre démarche en renseignant la fiche d'intention :**

- ✓ Mon projet s'adresse-t-il aux enfants, jeunes, familles et/ou professionnel.le.s du périmètre de la Cité éducative ?
- ✓ Mon projet s'inscrit-il dans les objectifs de la Cité éducative Lyon 8<sup>ème</sup> ?
- ✓ Mon projet est-il innovant ? (vérifiez si un projet similaire existe déjà)
- ✓ Mon projet est-il construit en partenariat avec les acteur.rice.s ?
- ✓ Mon projet tient-il compte de l'égalité filles-garçons ?

#### Informations et contact

[cite.educative.lyon8@mairie-lyon.fr](mailto:cite.educative.lyon8@mairie-lyon.fr)

Pour déposer votre fiche d'intention avant le 1<sup>er</sup> Octobre 2021 se connecter au site de la caisse des écoles

<https://www.caissedesecoles.lyon.fr/plateforme-cite-educative/public/>